

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Lundi le 6 juin 2011, se tenait à 20h00 la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

M. le maire : Maurice Chrétien

Madame et Messieurs les conseillers suivants: Raymonde Lévesque, René Desrosiers, Gervais Chamberland, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Le conseiller Francis Pelletier est absent.

Le poste de conseiller au siège no 4 est vacant.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 et les élus sont invités à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item "Varia" ouvert.

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

Proposé par René Desrosiers

Appuyé par Raymonde Lévesque

Et résolu à l'unanimité l'acceptation des procès-verbaux du 2 mai 2011 et du 19 mai 2011 tels que lus et présentés.

4- MISE À JOUR DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune nouvelle déclaration.

5- CORRESPONDANCE

Les élus prennent connaissance de la correspondance.

6- LECTURE DES DÉPENSES ET REVENUS DU MOIS

La directrice générale fait lecture des revenus et dépenses du mois.

7- APPROBATION DES COMPTES

2011-06-84

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Raymonde Lévesque

Et résolu que le conseil municipal de Ste Jeanne d'Arc approuve et autorise le paiement des **comptes du mois** au montant de \$49 962.99 selon la liste remise aux élus par la directrice générale.

8- RÉSOLUTION POUR ADHÉRER À LA MÉTHODE SIMPLIFIÉE DE CALCUL DES REMBOURSEMENTS DE LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (TPS)

2011-06-85

Proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par René Desrosiers

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc utilise la **méthode simplifiée de calcul des remboursements de la TPS** afin de maximiser ces remboursements et ce à partir du 1^{er} janvier 2011.

9- **ANNULATION DE LA RÉOLUTION NO 2011-03-47 CONCERNANT LE BALAYAGE DE LA RUE PRINCIPALE**

2011-06-86 Proposé par René Desrosiers
Appuyé par Raymonde Lévesque
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **abroge la résolution no 2011-03-47** concernant le nettoyage de la rue Principale pour le printemps 2011 étant donné que le nettoyage de la dite rue a été effectué par le Ministère des Transports du Québec.

10- **AUTORISATION POUR RETRAIT DE L'INVENTAIRE DE LA DÉCHIQUETEUSE ET DE LA MACHINE À EAU DU BUREAU MUNICIPAL**

2011-06-87 Proposé par Gervais Chamberland
Appuyé par Raymonde Lévesque
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise le retrait de l'inventaire du bureau municipal de la **déchiqueteuse et de la machine à eau** étant donné que ces **équipements sont défectueux**. Ces items seront détruits.

11- **AUTORISATION POUR ACHAT D'UNE NOUVELLE DÉCHIQUETEUSE**

2011-06-88 Proposé par Raymonde Lévesque
Appuyé par Gervais Chamberland
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise **l'achat d'une nouvelle déchiqueteuse** pour le bureau municipal et ce, au montant de \$299.95 taxes en sus chez Bureau en Gros.

12- **NOMINATION D'UN RESPONSABLE POUR LES CHEMINS D'ÉTÉ**

2011-06-89 Proposé par René Desrosiers
Appuyé par Gervais Chamberland
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc nomme le conseiller Francis Pelletier **responsable du dossier des chemins d'été** pour l'année 2011 et le conseiller Michel Paris **substitut**. La résolution no 2011-04-56 est abrogée.

13- **ACHAT DE MATÉRIAUX GRANULAIRES POUR LES CHEMINS MUNICIPAUX**

2011-06-90 Considérant que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc a procédé à un appel d'offres par invitation écrite le 27 mai dernier auprès de trois soumissionnaires concernant l'approvisionnement de matériaux granulaires;

Considérant que le résultat des soumissions est le suivant incluant le transport et taxes non comprises:

	Prix gravier tamisé 0 - ¾	Tuff
Constructions Jalbert & Pelletier :	\$107.20 + redev. \$7.80	\$100.00
Entreprises E. Normand Inc. :	\$100.00 + redev. \$7.80	\$145.00
Excavation M.C. Beaulieu :	\$105.00 + redev. \$7.80	\$ 85.00

Considérant que les dépenses reliées à cet achat sont prévues à l'intérieur du budget d'opération;

En conséquence,
Il est proposé par René Desrosiers
Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **retient la soumission des Entreprises E. Normand Inc. concernant le gravier tamisé 0 - ¾** au prix de \$107.80 du voyage de 10 roues incluant les redevances et taxes en sus et **autorise l'achat de 150 voyages de gravier tamisé 0 - ¾** pour l'entretien des chemins municipaux.

14- ACHAT D'ABAT POUSSIÈRE EN FLOCON POUR LES RANGS – HIVER 2011 / 2012

2011-06-91

Proposé par René Desrosiers

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise la directrice générale à **demande des soumissions** par voie d'invitation écrite **pour l'achat de 150 sacs de 35 kgs d'abat-poussière en flocon 77%** pour ajouter à l'abrasif pour l'entretien des rangs à l'hiver 2011 – 2012.

15- VARIA

A) ADHÉSION AU VIREMENT AUTOMATIQUE – MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

2011-06-92

Proposé par Raymonde Lévesque

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à la majorité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **adhère au virement automatique pour la réception des paiements** dus à notre municipalité **par le Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire** et autorise la directrice générale à signer le formulaire d'adhésion pour et au nom de la municipalité.

B) AUTORISATION POUR TRANSMISSION DE FICHIERS NUMÉRIQUES À L'AGENCE FORESTIÈRE DU BAS SAINT-LAURENT

2011-06-93

Proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Michel Paris

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **autorise la MRC de La Mitis à transmettre des fichiers numériques** concernant des informations sur les utilisations du sol et les outils de planification de la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc à l'agence forestière du Bas Saint-Laurent dans le cadre de leur révision du Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées.

C) AUTORISATION POUR ACHAT D'UN APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE

2011-06-94

Proposé par René Desrosiers

Appuyé par Raymonde Lévesque

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **autorise l'achat d'un appareil photo numérique** pour les besoins de la municipalité.

D) AUTORISATION POUR RÉPARATION DU CAMION 2007

2011-06-95

Considérant les réparations à effectuer sur le camion Sterling 2007 suite à la vérification mécanique d'avril 2011 ;

Considérant que le poste de préposé aux travaux de voirie et mécanique est vacant et que la municipalité peut avoir besoin d'utiliser le dit camion pour les travaux d'entretien et de réparation des chemins;

Il est proposé par Michel Paris

Appuyé par René Desrosiers

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise la **réparation du camion Sterling 2007** au Centre du camion J.L. Inc. d'Amqui.

E) MANDAT AU SERVICE D'INGÉNIERIE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

2011-06-96

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **mandate le service d'ingénierie de la MRC de la Matapédia** afin de procéder à l'étude concernant la réfection d'une portion de la route du Portage.

16- PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20h54 et se termine à 21h25.

17- LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Il est proposé par Raymonde Lévesque la fermeture de l'assemblée à 21h25.

Maurice Chrétien, maire

Louise Boivin, directrice générale / secrétaire-trésorière